

Le P'tit Finésien

Mairie

☎ : 02.99.69.70.52 - 📠 : 02.99.69.66.25

✉ : feins@orange.fr

🌐 : www.feins.fr

Ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h

Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Samedi : 9h - 11h30

Permanences :

Maire & Adjoint : sur rendez-vous

Services d'urgence

Médecin de garde - SAMU : 15 – Pompiers : 18 – Gendarmerie : 17

Services de garde

Pharmacies :

Composer le 32 37 - Service payant (0,24 € la mn d'un poste fixe)

Vétérinaires :

Cabinet vétérinaire Sens de Bretagne - Tél. : 02.99.39.51.26



INFORMATIONS COMMUNALES ET GÉNÉRALES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Vendredi 29 janvier 2016

MAIRIE

NOUVELLE ANNÉE



Alain FOUGLÉ, maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal, vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 9 janvier à 11 h

à la salle des fêtes

pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

COMMERÇANTS AMBULANTS SUR LA COMMUNE

PIZZA LINE
Vente de pizzas
Mercredi de 16 à 21h

**LES PETITS PLATS
DANS LES GRANDS**
Plats à emporter
Mardi
de 17 h 30 à 21 h30

EPHILIDE
Coiffure BIO / BARBIER

Lundi de 9 h à 19 h

Ils seront tous installés devant l'ancienne boulangerie.

INFOS DIVERSES

ARCHITECTE CONSEIL

Une permanence de l'architecte conseil,
Mr Yves-Michel FRESNEAU, aura lieu le

Judi 21 janvier 2016

à la Communauté de Communes



Les rendez-vous doivent être pris auprès de la
Communauté de Communes du Pays d'Aubigné.

☎ **02 99 55 20 23**

MISSION LOCALE

Permanence de St AUBIN d'AUBIGNE

Place des Halles – ☎ **02 99 55 42 42**

Les mardis 12, et 26 janvier de 14 à 17 h

Les mercredis 6, 13, 20 et 27 janvier de 9 h à 12 h



Permanence de MONTREUIL sur ILLE

19 Avenue Alexis Rey – 02 99 55 42 42

Les vendredis 15 et 29 janvier de 9 h à 12 h

Permanence de SENS de BRETAGNE

9 Place de la Mairie – 02 99 39 51 33

Les jeudis 7 et 21 janvier de 14 h à 17 h

SMICTOM RAPPEL

Attention, **à compter du 1^{er} janvier 2016**, le calendrier des collectes des ordures ménagères change :

→ Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères :

le **MERCREDI** (au lieu du jeudi), les containers devront être sortis le mardi soir.

→ Ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes) :

le **MERCREDI** semaine paire (au lieu du jeudi semaine impaire), les sacs seront également sortis le mardi soir.



CLIC ILLE ET ILLET



Le CLIC de l'Ille et de l'Illet est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation.

L'équipe vous informe et vous guide dans vos démarches liées au vieillissement et à la perte d'autonomie à tous les âges de la vie :

- Dossier MDPH (cartes de stationnement et invalidité, allocation adulte handicapé, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, prestation de compensation du handicap),
- Dossier APA, etc...

Permanence de SENS de BRETAGNE dans les locaux du CCAS – 9 Place de la Mairie:

Lundi 4 janvier 2016 de 14 h à 17 h

Lundi 1^{er} février 2016 de 14 h à 17 h

Renseignements et inscription :

CLIC Ille et Illet – Espace Triskell – 14 Rue de Chasné – 35250 ST AUBIN D'AUBIGNÉ

☎ **02 23 37 13 99** - ✉ clic-ille-illet@orange.fr - 🌐 www.clic-ille-illet.fr

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CLUB DES AMIS FINÉSIENS

Évènements importants pour ce début d'année

Mardi 5 Janvier :

Galette des Rois à la Salle des Fêtes



Vendredi 15 janvier :

Tête de veau à MEILLAC



Jeudi 7 janvier à 10 h à la Mairie :

Réunion Cours Informatiques 2016



Jeudi 11 février :

Repas cantonal à MELESSE



Pensez également à vous inscrire avant fin janvier pour les divers voyages auprès des membres du bureau.

CLASSES 6



Amis de la classe 6, nous vous attendons nombreux lors de notre première réunion qui est fixée le :

Mercredi 16 janvier 2016 à 20 h 00

Salle du Conseil de la Mairie

Cette première rencontre va nous permettre de constituer un bureau et de lancer les premières réflexions sur l'organisation de notre banquet.

Venez nombreux, nous comptons sur vous.

PETITES ANNONCES

Vends batterie voiture diesel

65 AH – S40A – 12 volts
Très peu servi
50 € (valeur neuf 90 €)
☎ 06 41 49 29 09

Vends bruleur chaudière fioul

Très bon état
300 € (valeur neuf 600 €)
☎ 02 99 69 70 52

Jeune agriculteur recherche ouvrier polyvalent

A compter du 1^{er} janvier 2016 – CDD 6mois/35 h renouvelable
Petite exploitation de volailles élevées en plein air et pigeons ; besoin d'une personne motivée pour former binôme efficace et créer une ambiance de travail agréable.

Missions :

- Soins aux animaux,
- Préparation des volailles,
- Livraison des commandes,
- Marchés de ST MALO

Débutants acceptés, formation assurée sur place.

Adresser CV à da.cremonesi@sfr.fr ou ☎ 06 03 77 78 51

Nouveau service

BAR du CENTRE à FEINS

Relais CMB : retrait argent pour les possesseurs de compte CMB
Paieement CB sans contact (maxi 20 €)



INFOS DIVERSES

HIVERNALE du BOULET

Samedi 27 février 2016

Courses Nature

2 circuits
9,9 kms - Départ 14h30
17 kms - Départ 15h30

Bonus de Pédalite,
servant de la course

Départ / Arrivée Etang de Boulet - Feins 35

Venez essayer les
trotinettes de sport
avec Bernard de Koh
Lanta

Test de matériel WAA et de
chaussures Hoka sur place.

Initiation au Streetstepper

Inscriptions possibles au
07.61.44.00.84 ou sur les
sites www.yanoo.net et
www.kilkego.com.
Bulletins téléchargeables sur le
site de la mairie de Feins:
www.feins.fr
Certificat médical obligatoire!



Service garderie offert !



Organisé par le Comité des fêtes de Feins



Depuis les communes de Feins, Aubigné et Andouillé-Neuville des navettes circulent
matin et soir pour rejoindre la gare de Montreuil-sur-Ille et/ou le réseau IlleNoo
(ligne 4a) du Conseil Départemental 35.

Ligne 1 Feins/Aubigné – rabattement vers le réseau IlleNoo (ligne 4a)

ALLER	Du lundi au vendredi
Feins arrêt bourg (boulangerie)	6:54
Feins arrêt La Croix Rompue	6:56
Aubigné arrêt Maine	7:00* <small>*ligne 4a au départ d'Aubigné à 7:03 arrivée à 7:44 à Jolot Cure</small>

Ligne 2 Aubigné-Feins/gare de Montreuil-sur-Ille

ALLER	Du lundi au vendredi	RETOUR	Du lundi au vendredi	Le mercredi		
Aubigné arrêt Maine	7:05	7:43	Gare de Montreuil- sur-Ille 18:25* <small>*pour les trains de 18:05 et 18:19 – arrivée en gare de Montreuil s/ Ile</small>	19:15* <small>*pour les trains de 19:05 – arrivée en gare de Montreuil s/ Ile</small>	13:10* <small>*pour les trains de 12:55 et 13:03</small>	
Feins arrêt La Croix Rompue	7:09	7:47	Feins arrêt bourg (boulangerie)	18:32	19:22	13:17
Feins arrêt bourg (boulangerie)	7:11	7:49	Feins arrêt La Croix Rompue	18:34	19:24	13:19
Gare de Montreuil- sur-Ille	7:16* <small>*train de 7:23 en direction de Rennes</small>	7:56* <small>*trains de 7:59 et 8:04 en direction de Rennes</small>	Aubigné arrêt Maine	18:38	19:28	13:23

Ligne 3 Aubigné-Andouillé-Neuville/Le Rocher (Andouillé Neuville) rabattement vers le réseau IlleNoo (4a)

ALLER	Du lundi au vendredi
Aubigné Mairie	7:27
Andouillé-Neuville Mairie	7:33
Andouillé-Neuville Le Rocher	7:35* <small>*car 4a de 7:46 en direction de Rennes</small>



Renseignements :
Communauté de communes du Pays d'Aubigné
Place du Marché
35250 Saint-Aubin-d'Aubigné - 02 99 55 69 80
contact@pays-aubigne.fr
www.pays-aubigne.fr
et les mairies concernées





PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2015

Le vingt-sept novembre deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

Présents : M. FOUGLÉ Alain, M. HONORÉ Jean-Yves, M. ORY Jean, M. ROBERT Jean-Pierre, Mme BOYER Pia, Mme NOLLET - LE BOHEC Inès, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, Mme COQUILLET Floriane, M. BODINAUD Stéphane, M. BURGOT Michel, Mme HUET Rachel, Mme LEGRY Christelle.

Absente excusée : Mme PATRAT Annick

Secrétaire de séance : Michel BURGOT

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h.

Approbation du compte rendu de Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2015.

I – ZAC DU GRAND CLOS – COMPTE RENDU A LA COLLECTIVITE LOCALE AU 31/12/2014 (CRACL)

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal le souhait que la SADIV présente le CRACL à l'assemblée délibérante, qu'il y ait un échange sur les questions de commercialisation et de contractualisation. Or, compte tenu d'un changement de date de conseil, la chargée de mission n'étant pas disponible aujourd'hui, ce point sera traité lors d'un prochain conseil.

II – DIA

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur les parcelles A 966 – A 1 689 et A 1 691, situées «8, Place de l'église » propriété de Monsieur GUIBERT Jacques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles citées ci-dessus.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur la parcelle A 1 956, située «7, Rue Rome de Lavene » propriété de Monsieur CAZES Frédéric et Madame HELBERT Bénédicte.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle citée ci-dessus.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur la parcelle A 1 347 située «6, rue du Verger » propriété de Madame LORRE Patricia.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle citée ci-dessus.

III – HALTE GARDERIE SENS DE BRETAGNE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que certains enfants de la commune fréquentent les centres de loisirs de Sens de Bretagne, Saint Aubin d'Aubigné, Montreuil sur Ille et Dingé et qu'il y a eu lieu lors de la séance du 03 juin 2013 de passer des conventions de participation avec ces communes.

A compter du 1^{er} septembre 2013, le tarif est passé à **6,50 €** par journée de présence et à **3,25 €** par demi-journée de présence.

La commune de Sens de Bretagne propose une nouvelle convention pour l'année 2015.

La participation est 6,50 € par journée de présence et 3,25 € par ½ journée de présence du 1^{er} janvier 2015 au 07 juillet 2015.

La participation est 7,50 € par journée de présence et 3,75 € par ½ journée de présence du 08 juillet 2015 au 31 décembre 2015.

Ces participations sont valables uniquement pendant les vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les nouvelles modalités et autorise Le Maire à signer la convention avec la commune de Sens de Bretagne.

IV – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que :

Depuis le 01/09/2015, la commune d'Andouillé-Neuville accueille le mercredi midi en période scolaire les enfants de la commune de Feins. Cette nouvelle organisation entraîne une augmentation du nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire le mercredi.

Par conséquent, le temps de travail d'un agent (adjoint technique de 2^{ème} classe, emploi de restauration collective) a été augmenté de 30 minutes par semaine scolaire (le mercredi midi).

Par décision municipale en date du 02/11/2015, la commune d'Andouillé-Neuville valide le remboursement par la commune de Feins du temps de travail supplémentaire à la commune d'Andouillé-Neuville, à savoir 1,69 centième soit 1,41 heures mensuelles annualisées sur une base de 9,89 € brut plus les charges patronales de 36,66 % . Ce taux horaire peut varier en fonction du grade et de l'échelon de l'agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

V – MUTUALISATION - FINANCEMENT DU SERVICE ADS

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que :

Par délibération n° 005 – 2015 en date du 21 janvier 2015, la communauté de communes a créé un service commun « instruction droit des sols ». La convention de fonctionnement de ce service a été validée par délibération n° 015 - 2015 en date du 25 février 2015 qui précisait que le mode de financement du service ferait l'objet d'un avenant.

La proposition des modalités de financement par les communes adhérentes du service ADS est la suivante :

Une part fixe basée sur la population totale 2015 (fixée à 1 € par habitant)

Une part variable calculée en fonction du nombre d'actes pondérés de l'année par commune .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les modalités de financement proposé par la communauté de communes pour les années 2015 et 2016, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention.

VI – BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient d'effectuer une décision modificative sur le budget de la commune afin de régulariser les écritures d'ordre budgétaire. (amortissement des subventions d'équipement - commune)

DM 7:

Budget COMMUNE

- Dépense Fonctionnement

D 023 - 470,00 €

042 C/6811 + 470,00 €

Recettes d'investissement

D 021 - 470,00 €

040 C/28041412 + 470,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la décision ci dessus.

XI - QUESTIONS DIVERSES

Fréquentation garderie :

Une étude sur la fréquentation de la garderie a été menée sur la période de septembre / octobre 2015 par tranche de quart d'heures.

A partir du 18 septembre 2015 :

- de 7h00 à 7h15 : aucun enfant à la garderie

- de 7h00 à 7h30 : aucun enfant sauf 3 ou 4 fois

En octobre, il n'y a eu aucun enfant à la garderie le matin entre 7h00 et 7h30.

En novembre, un enfant ou parfois deux sont présents à la garderie entre 7h30 et 7h45.

ELECTION REGIONALES

1^{er} tour le 6 décembre 2015

08H00 10H30	Alain FOUGLÉ
	Rodrigue FAUTREZ - Jean ORY
10H30 13H00	Jean-Yves HONORÉ
	Christèle LEGRY - Michel BURGOT
13H00 15H30	Jean-Pierre ROBERT
	Loïc BREAL - Floriane COQUILLET
15H30 18H00	Alain FOUGLÉ
	Rachel HUET - Pia BOYER

2^{ème} tour le 13 décembre 2015

08H00 10H30	Alain FOUGLÉ
	Inès LE BOHEC – Rodrigue FAUTREZ
10H30 13H00	Jean-Yves HONORÉ
	Stéphane BODINAUD - Michel BURGOT
13H00 15H30	Jean-Pierre ROBERT
	Loïc BREAL - Floriane COQUILLET
15H30 18H00	Jean ORY
	Henri PORCHER - Pia BOYER

Cérémonie au monument aux morts 5 décembre 2015

Banquet CCAS 5 décembre

Cérémonie des vœux : Samedi 9 janvier 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20

Prochaines réunions les lundi 21 décembre 2015 et vendredi 29 janvier 2016 à 20h.

[Vos annonces sont à déposer en Mairie pour le 25 de chaque mois au plus tard.](#)

Dépôt légal : 37	Directeur de la publication : Alain FOUGLÉ	Réalisation : Mairie de FEINS	Nombre d'exemplaires : 380
---------------------	---	----------------------------------	----------------------------